



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives**

Déclaration présentée par la Fondation internationale de la famille, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Autonomisation des femmes : éduquer hommes et femmes pour prévenir la violence envers les femmes et les filles

Selon la campagne lancée par le Secrétaire général pour mettre un terme à la violence envers les femmes, le pourcentage de femmes victimes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique pourrait atteindre 70 %. Il est donc urgent d'agir pour défendre les femmes et les filles victimes de maltraitance dans le monde.

Le pouvoir et la domination sont au centre des comportements violents et des agressions. Les signes d'une propension à la violence apparaissent généralement au fil du temps. L'importance de la violence subie durant l'enfance dans le cadre familial est une variable prédictive très probante de la tendance à la violence à l'âge adulte, comme le souligne l'American Academy of Experts in Traumatic Stress. L'effet de la violence subie durant l'enfance est aussi insidieux que subtil, car de nombreux enfants exposés longtemps à la violence et à la maltraitance en arrivent à estimer que cette façon d'agir envers eux est « normale ». L'infâme « cycle de la violence » se trouve donc facilité et alimenté par une contagion de génération en génération. C'est la raison pour laquelle toutes les institutions qui luttent contre la violence envers les femmes et les filles prônent une parentalité de qualité, la pierre angulaire d'un milieu familial aimant, sans danger et propice au bon développement des enfants.

Prévention et éducation

Les hommes jouent un très grand rôle, car c'est essentiellement par leur biais que les femmes sont respectées et que le bien qu'elles apportent à la société est apprécié. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que les hommes doivent être mis à contribution, en partenariat avec les femmes, pour mettre un terme à la violence envers les femmes. On assiste d'ailleurs à la multiplication des activités et programmes axés sur les rôles des hommes pour prévenir la violence envers les femmes.

Les programmes efficaces de prévention sont globaux, pertinents et intensifs; ils incluent des messages positifs et peuvent s'articuler autour d'une ou de plusieurs des stratégies suivantes : engager à l'empathie envers les victimes, amener des hommes à changer d'attitude et de comportement, apprendre aux hommes à intervenir face au comportement d'autres hommes et utiliser des techniques de marketing social pour favoriser l'adoption de normes positives.

L'éducation permet tant aux enfants qu'aux adultes d'acquérir des compétences qui les engagent à la méditation, aiguisent leur esprit critique et les amènent à réfléchir à leur démarche. Dans la région Asie-Pacifique par exemple, le Centre international de recherche sur les femmes a réussi à prévenir la violence envers les femmes et les filles en apprenant aux enfants à reconnaître à sa juste valeur un changement positif. Selon ce centre, « comme le concept des rôles dévolus aux hommes et aux femmes, les comportements appropriés et le règlement des conflits par la violence s'apprennent, il est possible de les influencer. Des efforts précoces de prévention s'imposent, car ils offrent la possibilité de prévenir la violence avant qu'elle ne commence et de montrer aux enfants qui ont connu la

violence dans leur milieu familial ou dans d'autres cadres intimes qu'il existe d'autres comportements ».

Dans le même esprit, la Fondation internationale de la famille s'emploie à éduquer tant les hommes que les femmes et à leur inculquer l'art du raisonnement critique. Dans plus d'une soixantaine de pays de par le monde, elle aide des familles à entretenir des relations saines et donne aux parents les outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions familiales importantes de façon collégiale, se respecter, être de bons modèles pour leurs enfants, se partager les responsabilités, trouver comment concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, etc. Dans le même ordre d'idées, la Nigerian Women's Board Educational Cooperation Society œuvre à la création d'« un Nigéria où tout le monde a accès à une éducation de qualité et peut s'épanouir sur le plan personnel ». Notre société moderne sous-estime les difficultés de la parentalité et des relations familiales en général. Selon nous, il est de toute évidence nécessaire d'éduquer les parents pour qu'ils élèvent des enfants sains et équilibrés, ceux-là même qui conduiront le monde de demain.

La Fondation internationale de la famille organise des cours où elle inculque des compétences en communication pour aider les participants à mieux comprendre les grandes différences qui existent entre les hommes et les femmes, en vue d'amener les uns et les autres à mieux se respecter et à œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs, et ce, grâce à des mesures répondant aux attentes des parents et aux besoins des enfants, sans influence idéologique. Toutefois, il est difficile d'accepter que dans de nombreux pays du monde, les femmes ne puissent toujours pas participer pleinement à la vie sociale, politique et économique. Malheureusement, comme le souligne le rapport du Groupe d'experts sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles réuni à Bangkok en septembre 2012 à l'initiative d'ONU-Femmes et d'autres organisations, « les programmes de prévention restent rares dans la quasi-totalité des situations de crise humanitaire de par le monde ». Des programmes efficaces de prévention sont plus que jamais nécessaires, et nous demandons instamment aux gouvernements d'agir, à l'instar de l'exécutif de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, au Canada, avec la Violence Prevention Initiative, qui est « l'expression concrète de son engagement à lutter contre le problème de la violence sur son territoire ». Les personnes qui s'occupent de victimes de violence utilisent le « cercle de l'égalité » qui promeut « des relations saines basées sur le respect et l'égalité, qui décrit les interactions appropriées dans les relations saines et qui montre que les individus violents peuvent choisir de ne plus recourir à la violence ».

Autonomiser les femmes

« En autonomisant les femmes, nous autonomisons les communautés, les nations et la famille humaine tout entière » écrit le Secrétaire général en avant-propos du rapport annuel 2010-2011 d'ONU-Femmes.

L'autonomisation des femmes peut revêtir de nombreuses formes. Autonomiser les femmes qui sont mères de famille est particulièrement important, car elles ont beaucoup d'influence dans leur famille et leur communauté en tant qu'agents de paix. Selon le rapport *Assurer le bien-être des familles* publié en 2011 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les mères qui peuvent prétendre à des horaires de travail souples sont nettement plus susceptibles d'avoir autant d'enfants qu'elles le souhaitent. En ce sens, les

politiques qui autonomisent les femmes en tant que mères autonomisent directement les familles et améliorent leur bien-être.

Autonomiser les femmes qui travaillent est important, car la présence plus forte des femmes dans la société contribue à faire apparaître les contradictions qui résultent de l'organisation de la société sur la seule base des critères d'efficacité et de productivité. Par ailleurs, les femmes devraient gagner autant que les hommes à travail égal, et les mères qui travaillent devraient être protégées. Il y a lieu de s'engager dans des politiques qui aident les individus à concilier vie familiale et vie professionnelle, une forme de reconnaissance de la famille et de son rôle qui montre de surcroît à quel point le bonheur familial est important.

Autonomiser les femmes qui exercent des fonctions politiques est important, car elles seront de plus en plus amenées à participer à la résolution des graves problèmes qui se poseront à l'avenir. Ces femmes rappelleront aussi aux gouvernements qu'il faut condamner les auteurs de violence sexuelle envers les femmes et adopter des lois qui protègent les femmes de cette forme de violence.

Le Programme des Nations Unies pour le développement s'efforce d'assurer que « les femmes ont véritablement leur mot à dire dans toutes les institutions de gouvernance, depuis la magistrature jusqu'à la fonction publique, ainsi que dans le secteur privé et la société civile, afin qu'elles puissent participer à égalité avec les hommes au dialogue public et à la prise de décisions et influencer les décisions qui détermineront l'avenir de leurs familles et de leurs pays ».

Conclusions

Lancer une campagne qui promouvrait les femmes dans tous les domaines de leur vie, à commencer par la reconnaissance universelle de leur dignité, donnerait un nouvel élan à la lutte contre toutes les formes de violence envers les femmes et les filles. Outre la reconnaissance des femmes, il y a lieu d'inculquer des méthodes de communication et de règlement de conflit qui permettent d'entretenir des relations dénuées de toute violence et de prévenir les comportements violents. Enfin, les gouvernements devraient adopter des politiques qui autonomisent les femmes aux différents stades de leur vie et punir ceux qui font usage de la violence, sous quelque forme que ce soit, envers les femmes et les filles.

Note : La Women's Board Educational Cooperation Society, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, s'associe à cette déclaration.